La problématique des drogues dans les élections françaises de 2022 : un rendez-vous raté ?

Sonny Perseil

▶ **To cite this version:**

Sonny Perseil. La problématique des drogues dans les élections françaises de 2022 : un rendez-vous raté ?. Politiques des drogues, 2022, n° 3, pp. 63-70. hal-03878890

HAL Id: hal-03878890
https://cnam.hal.science/hal-03878890

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PROBLÉMATIQUE DES DROGUES DANS LES ÉLECTIONS FRANÇAISES DE 2022 : UN RENDEZ-VOUS RATÉ ?

Sonny Perseil
HDR en science politique et sc. de gestion – Cnam / Lirsa (EA 4603)

À l'approche du scrutin présidentiel du printemps 2022, le champ politique français semblait enclin à faire émerger parmi les enjeux de premier plan la thématique des drogues. Si, par une sorte de flash-back qui a pu paraître quelque peu régressif, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, avait réutilisé en septembre 2020 le slogan « La drogue, c'est de la merde » (datant de 1986, dans une vidéo institutionnelle signée Jean-Marie Perrier), le débat paraissait en effet plutôt ouvert, en particulier depuis le rapport d'étape sur le cannabis réglementaire de l'Assemblée nationale, rendu public en mai 2021et réunissant, autour de Robin Réda, Caroline Janvier et Jean-Baptiste Moreau, des parlementaires d'obédiences partisanes variées et de nombreux spécialistes de la question.

L'agenda « drogues » de la pré-campagne paraissait en fait assez riche, avec notamment les controverses réglementaires autour du CBD (le Conseil d'État suspendant en janvier 2022 l'interdiction de la commercialisation des feuilles et des fleurs provenant de variétés de cannabis sans propriétés stupéfiantes). De plus, de nombreux faits divers alimentaient l'actualité autour de ces questions : l'affaire Sarah Halimi (en avril 2021, le meurtrier avait été déclaré irresponsable pénalement du fait de sa consommation de stupéfiants) ; la mort d'un policier, à Avignon, en mai 2021, sur un point de deal ; les victimes, malheureusement régulières, des règlements de compte entre bandes rivales (liés au contrôle de trafics de stupéfiants), tout spécialement, mais pas uniquement, à Marseille ; le « feuilleton » du crack entre Paris et la Seine-Saint-Denis ; les ravages, chez les jeunes, du protoxyde d'azote (gaz hilarant), etc. À cette actualité française déjà bien fournie, s'ajoutaient de nouvelles perspectives internationales, tout particulièrement la victoire de la coalition SPD-Verts-Libéraux en Allemagne, engagée à légaliser le cannabis Outre-Rhin, en suivant l'exemple du Canada, d'États de plus en plus nombreux aux USA et même de Malte au sein de l'Union européenne.

Les candidats à la mandature suprême étaient dès lors attendus sur cette thématique sociétale, qui avait fait tant parler dans les mois précédant la compétition électorale. Cependant, après le tunnel informationnel que la pandémie de Covid-19 avait constitué en bloquant tout autre sujet dans les médias,

la guerre en Ukraine, environ deux mois avant le premier tour du scrutin présidentiel, accapara à son tour toute l'attention des politiques et des journalistes. Le thème des drogues, comme d'ailleurs bien d'autres, ne fut ainsi que très marginalement abordé pendant la campagne, qui, en-dehors du lancement de la candidature d'Éric Zemmour, des questions internationales, du pouvoir d'achat et des « restes » de l'actualité sanitaire, fut finalement relativement pauvre en termes de variété des thématiques traitées.

La revue *Swaps. Santé, réduction des risques et usages de drogues*, ne put ainsi recueillir que les avis de quatre candidats classés à gauche (Nathalie Arthaud, Yannick Jadot, Anne Hidalgo, Jean-Luc Mélenchon), ce qui est révélateur du faible intérêt manifesté. Dans ce numéro spécial[1], Gilles Pialoux questionne cet apparent désintéressement en constatant l'invisibilité de la thématique de la réduction des risques au cours de la campagne présidentielle. Celle qui a suivi de peu, pour les élections législatives, n'a d'ailleurs pas été plus bavarde sur le sujet.

Cependant, les candidats et leurs partis se sont quand même exprimés sur le sujet, ce qui nous permet, ici, de dresser une forme de cartographie synthétique des positions prises. Nous ne retiendrons dans cet essai qu'un aspect sur lequel ont pu répondre tous les candidats – la légalisation du cannabis – car sur les autres points, comme les salles de consommation à moindre risque, tous les camps, qui ne disposent pas du même niveau de connaissances sur ce thème, ne se sont pas exprimés. Pour ce faire, les staffs des douze candidats ont été contactés peu de temps avant le 1er tour de l'élection présidentielle. Six états-majors nous ont répondu : ceux de Nathalie Arthaud, Nicolas Dupont-Aignan, Yannick Jadot, Jean Lassalle, Jean-Luc Mélenchon et Philippe Poutou. Nous avons donc eu recours à des données secondaires, à savoir pour l'essentiel des déclarations – relativement peu nombreuses - dans la presse (parfois anciennes) et bien sûr les programmes des candidats lorsque ceux-ci abordent la question. Nous présenterons ainsi, pour chaque candidat, une sélection de verbatims.

Droite nationale et droite extrême

Dans ce premier groupe figurent Marine Le Pen, Éric Zemmour, Nicolas Dupont-Aignan et Valérie Pécresse. La présence de cette dernière dans cette famille politique peut être motivée par une droitisation des Républicains, représentée en particulier par la place d'Éric Ciotti au sein du mouvement. Il ne s'agit ici de toute façon pas de caractériser la candidate ou son parti, mais juste la position par rapport à légalisation du cannabis, qui se trouve être la même que celle de la droite extrême.

Marine Le Pen

Ceux qui pensent qu'en légalisant le cannabis, les dealers vont devenir producteurs de melons à Cavaillon sont au mieux des naïfs, au pire inquiétants. Il faut mener la guerre contre la drogue (France Bleu Vaucluse, octobre 2021).

« Drogues: Pour Marine Le Pen, la lutte de Gérald Darmanin revient à dépénaliser », *Huffpost*, septembre 2020.

Nicolas Dupont-Aignan

Si vous légalisez le cannabis, les trafiquants se mettront sur des drogues plus dures et vous allez favoriser la consommation de produits dangereux (Europe 1, mai 2021).

Valérie Pécresse

On n'arrivera pas à faire respecter une interdiction aux mineurs si on légalise. […] *Si on légalise le cannabis, il y aura une contrebande de cannabis ! Et s'ils font ça : ils prendront un produit plus dosé que celui qui sera légal* (20h22, Twitch, février 2022).

Le cannabis est dangereux pour la santé et si on légalise, on fait sauter l'interdit sur la drogue (Europe 1, avril 2021).

Éric Zemmour

La répression ne marche pas. Je me demande s'il ne faudrait pas envisager la légalisation organisée du cannabis. J'essaie de faire un raisonnement froid (Cnews, mai 2021).

J'y réfléchis mais je n'ai pas encore trouvé la bonne solution (C8, décembre 2021).

Finalement, après mûre réflexion, je suis contre. (Konbini, mars 2022).

Effectivement, très peu de temps avant le 1er tour du scrutin présidentiel, Éric Zemmour arrivera à la conclusion qu'aucune véritable répression n'a été entreprise et que le cannabis est nocif. Rejoignant ainsi les points de vue des autres candidats de ce premier groupe, globalement hostile à toute légalisation ou dépénalisation. Il conviendrait peut-être de s'intéresser à quelques nuances parmi ces politiques. Nicolas Dupont-Aignan, par exemple, dit vouloir donner priorité à

l'éducation contre les addictions pour une meilleure prévention. On notera aussi que Robin Réda, soutien proche de Valérie Pécresse (réélu député en juin 2022 sous la bannière de la majorité présidentielle Ensemble), s'était montré favorable à la légalisation du cannabis dans la mission d'information parlementaire.

Centre droit

Pour **Emmanuel Macron**, point de véritable verbatim. Tiraillé par quelques députés de son camp favorables à la légalisation, comme Jean-Baptiste Moreau (battu aux dernières législatives), qui fut également membre de la mission d'information parlementaire, ou par les Jeunes avec Macron, qui avaient fait figurer la légalisation parmi leurs propositions pour l'élection présidentielle, le chef de l'État s'est bien gardé de se prononcer directement sur le sujet. Cela n'est pas sans évoquer l'attitude pour le moins timorée de Lionel Jospin, Premier ministre candidat il y a vingt ans, qui, alors que le sujet était beaucoup plus abordé qu'en 2022, ne se fendit pendant la campagne électorale que d'un communiqué de presse à l'AFP, pas forcément très clair politiquement, expliquant qu'il vaut mieux fumer un joint chez soi que boire de l'alcool et prendre le volant.

Ce que nous retiendrons ici pour le président réélu est donc tout simplement la politique mise en place depuis 2017. Pour faire court : l'amende forfaitaire délictuelle ; l'autorisation de l'expérimentation du cannabis médical ; les cafouillages autour du CBD. Tout cela paraît cadrer avec l'idée qu'on peut se faire du « en même temps » cher au locataire de l'Élysée.

Cependant, une position beaucoup plus claire a émergé sous la pression du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, qui a accru la répression des points de trafic et s'est montré farouchement opposé à toute légalisation ou dépénalisation de ce qu'il considère être de la merde ; apparemment « le président Macron ne contredit jamais son ministre de l'Intérieur sur cette question » (*Paris Match*, 16/12/2021).

Jean Lassalle, connu pour la liberté de ses prises de positions, a quant à lui cosigné la proposition de loi nº 4746 relative à la légalisation du cannabis sous le contrôle de l'État (novembre 2021) et sa représentante expliquait : « *Aujourd'hui, l'interdiction du cannabis empêche de mener une politique de prévention et des campagnes d'information ciblées, notamment en direction des plus jeunes* » (réponse de Malgorzata Mathis Mazurczak du 08/03/2022).

Centre gauche

Les écologistes français se sont depuis longtemps mobilisés sur la thématique des drogues et figurent sans doute parmi les plus experts de ces questions chez les

politiques, leurs compétences allant bien au-delà du débat sur la légalisation du cannabis, à laquelle ils restent favorables sous la condition qu'elle s'effectue sous contrôle de l'État. Le programme du candidat **Yannick Jadot** indique ainsi : « *C'est d'une approche de santé publique plutôt que policière dont nous avons besoin pour gérer efficacement et dignement le sujet des drogues. Nous intégrerons le cannabis dans le champ d'application de la loi Evin. En parallèle de la légalisation du cannabis, nous conduirons une politique de santé publique fondée sur la réduction des risques et dommages.* »

Les spécialistes de la problématique chez Europe Écologie Les Verts, tels que Béchir Saket et Anne Souyris, qui nous ont répondu, parlent ainsi de la possibilité de créer un secrétariat d'État aux addictions, en dénonçant le modèle du « cannabusiness » et en insistant sur la priorité à donner à la réduction des risques.

Anne Hidalgo

La politique actuelle en matière de cannabis est un échec : les Français n'ont jamais autant consommé depuis trente ans, les jeunes n'ont jamais été aussi dépendants […]. *J'organiserai une conférence de consensus, car nous devons construire un consensus sur ce sujet crucial* (programme de la candidate).

Pour moi, le sujet n'est pas tant de savoir s'il faut légaliser ou pas la consommation du cannabis, c'est de savoir s'il n'y a pas un plan contre la drogue qui doit être porté par ce pays avec force (Public Sénat, 08/10/2018).

La candidate du Parti socialiste est sans doute la plus indécise dans ses intentions et ne s'exprime pas volontiers sur le sujet. Elle semble s'en remettre uniquement à une conférence de consensus sur le sujet, quand bien même cette question est justement bien connue… pour ne pas faire consensus.

Gauche radicale et extrême gauche

En regroupant dans cette catégorie de candidats (qui comme la première peut être contestée quant à son unité idéologique), Jean-Luc Mélenchon, Philippe Poutou, Fabien Roussel et Nathalie Arthaud, on peut constater des nuances relativement importantes, les deux premiers se prononçant nettement pour une légalisation du cannabis, tandis que les deux autres seraient seulement favorables à une dépénalisation de l'usage.

Jean-Luc Mélenchon

Légaliser et encadrer par un monopole d'État la consommation, la production et la vente de cannabis à des fins récréatives dans des conditions permettant de lutter contre l'addiction (programme du candidat).

Nous souhaitons mettre fin à l'hypocrisie et à la répression des consommateurs. Au pouvoir, nous légaliserons et encadrerons, par un monopole d'État, la consommation, la production et la vente de cannabis à des fins récréatives dans des conditions permettant de lutter contre l'addiction. (équipe programme du candidat, avril 2022).

Philippe Poutou

Peu de prises de position récentes (mobilisation pour les parrainages) : réponse de son staff en 2022, avec un article datant de 2011 « Drogues : une seule solution, légalisation ! »

Un peu plus récemment :

Pour la légalisation du #cannabis , la dépénalisation des drogues, pour un accompagnement médical. Stop à la répression #Mouv13Actu — Twitter (@PhilippePoutou) 03/04/2017

Fabien Roussel

Une politique répressive ne saurait être une réponse adaptée. […] Quant aux questions de légalisation ou de dépénalisation de l'usage du cannabis, les enjeux qu'elles soulèvent comme la diversité des opinions en présence, nécessiteront un débat démocratique, rigoureux et éclairé par le travail des professionnel·le·s en première ligne de la lutte contre les addictions, qui devra être conduit en concertation avec les communes (programme du candidat).

Il faudrait commencer par tarir la source. (...) *Le Maroc* (...) *va légaliser la culture du cannabis* (...) *Quand est-ce que l'on va s'attaquer à ces pays qui légalisent l a production de cannabis ?* (Europe 1, 24/08/2021).

Nathalie Arthaud

Je suis pour la dépénalisation du cannabis ce qui mettrait fin à la répression contre les consommateurs et les vendeurs. […] *La légalisation du cannabis serait-elle un progrès ? Il est bien difficile de le dire.* […] *Mais, vu les enjeux financiers dans ce secteur et les intérêts politiques que certains trouvent à agiter ces questions, on ne peut guère s'attendre à des conclusions sûres, un tant soit peu*

indépendantes. https://www.lutte-ouvriere.org/sites/default/files/presentation/Drogue-et-societe.pdf, 2022.

On notera aussi que Jean-Luc Mélenchon figurait nettement en tête des intentions de vote parmi les consommateurs de cannabis, d'après le sondage IFOP de février 2022[4].

Conclusions

En forme de synthèse, et après le dernier avis (contre la légalisation) d'Éric Zemmour peu de temps avant le scrutin, nous pouvons donc proposer le récapitulatif suivant sous forme de tableau.

Pénalisation / Statu quo	**Dépénalisation**	**Légalisation**	**?**
Emmanuel Macron	Fabien Roussel	Jean-Luc Mélenchon	Anne Hidalgo
Marine Le Pen	Nathalie Arthaud	Yannick Jadot	
Valérie Pécresse		Philippe Poutou	
Nicolas Dupont-Aignan		Jean Lassalle	
Éric Zemmour			

L'axe gauche-droite paraît ainsi partiellement reproduit sur la question de la légalisation du cannabis, à l'exception du positionnement de Jean Lassalle. On notera également, cependant, les réserves de Fabien Roussel et de Nathalie Arthaud et les hésitations d'Anne Hidalgo.

D'après le sondage de l'IFOP consacré à la place du cannabis dans l'élection présidentielle déjà cité, près de la moitié des consommateurs de cannabis voteraient d'ailleurs pour des candidats de gauche, soit deux fois plus que la moyenne des Français. De ce que l'on a pu constater des réponses argumentées reçues des staffs des candidats, les experts figurent aussi à gauche, notamment chez les écologistes et la France insoumise. Cependant, cette gauche se révèle être hostile aux logiques libérales de marché, aucun candidat ne faisant la promotion du modèle nord-américain de légalisation du cannabis, ce qui finalement apparaît plutôt logique d'un point de vue idéologique.

Notes

1. *Swaps*, no 101-102, printemps 2022. Voir notamment les articles de C. Lacombes, « Cannabis : impressions de campagne », pp. 16-17, et de F. Olivet, « La réduction des risques est-elle de droite ou de gauche ? ».
2. Voir par exemple Maxime Poul, « Cannabis : légalisation, dépénalisation, prohibition... qu'en pensent les candidats à la présidentielle 2022 ? », *Yahoo ! Actualités*, 03/02/2022. « Répression, légalisation, dépénalisation… Que pensent les candidats à la présidentielle du cannabis ? », *Cnews*, 01/02/2022., et « Cannabis et légalisation (ou pas) : le programme des candidats à l'élection présidentielle 2022 », Konbini, 17/03/2022.
3. Voir S. Perseil, *Politique, mœurs et cannabis : rétablir le droit ?*, Le Médiateur, 2003.
4. https://www.ifop.com/publication/la-place-du-cannabis-et-du-cbd-dans-lelection-presidentielle-francaise/